



Déclaration CFDT-VNF au CTU de proximité du 29 juin 2021

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,
Chers collègues,

La section du Nord-Est de la CFDT-VNF apprécie enfin de retrouver en présentiel les membres de la direction, les élus de ce CTU ainsi que les personnes invitées ce jour.

Inscrit à l'ordre du jour nous allons être informés des prochaines réorganisations prévues à la DT pour le 01 avril 2022, toujours dans le but d'accompagner la baisse récurrente des effectifs imposée par les tutelles de VNF. L'offre de service de notre direction déjà réduite au strict minimum cet été sera la grande perdante des objectifs fixés par le COP pour notre réseau à petit gabarit, avec toujours en ligne de mire la dé-navigation au 01 janvier 2023 sans participation active des collectivités.

Les CDD, emplois de plus en plus précarisés par VNF par la remise en cause de leur statut de saisonnier de droit privé en CDD de droit public, voient leur nombre de mois au contrat, cette année, de plus en plus limité. Si bien qu'aujourd'hui, vous nous présentez des organigrammes à trous dimensionnés pour l'exploitation par secteur. Avec des cases vides qui ne peuvent être soutenues en haute saison par le manque de contrat de CDD ! Ce qui pénalisent les usagers plaisanciers : ceux-là même qui désertent notre réseau année après année à cause d'une offre de service qui se dégrade de plus en plus.

Que dire des usagers des bateaux de commerce qui ont fui depuis des années notre territoire pour la Seine et le Nord de la France qui peinent aussi à utiliser notre réseau en transit. Un réseau qui s'envase progressivement et qui est de plus encombré par les plantes invasives. Ce qui devient le problème majeur de VNF pour la navigation.

A la baisse des effectifs de notre DT, les administratifs et techniques ne sont pas oubliés. Là aussi les cases des organigrammes restent vides avec des bureaux qui se vident laissant les quelques agents isolés dans l'incertitude. Rien de mieux pour alimenter les risques psychosociaux.

VNF EPA sous tutelle du ministère des transports et de la transition écologique doit et devrait être un service public proposant une alternative pour le transport de marchandises, alors que le sillon lorrain est toujours autant chargé sur l'A31. Nous avons une faible lueur d'espoir avec la fusion des ports lorrains qui devraient proposer une alternative pour un report modal des marchandises.

Ces mêmes ports de la Moselle qui alimentent par l'attribution de ces gestionnaires, les commentaires suspicieux de la presse régionales envers VNF. A ce titre nous souhaiterions au plus vite un communiqué de la direction vers les personnels pour expliquer le rôle de notre directeur en partance, cible de la presse, dans l'attribution future de la gestion des ports de la Moselle.

Merci pour votre attention.

Les représentants CFDT-VNF
au Comité Technique Unique
de proximité de la DT Nord-Est